

députés admettront que nous sommes dans une très bonne position, car ils n'ont jamais aimé les surplus. J'ai démontré qu'en 1886 notre position ne sera pas si mauvaise, et que nous sommes justifiables d'imputer au compte du capital les dépenses extraordinaires que nous avons faites relativement au Nord-Ouest, parce que durant les années pendant lesquelles nous avons administré les affaires du pays nous avons payé à même le revenu un montant considérable au compte du capital. Dans les autres pays du monde qui ont eu à soutenir des guerres, on n'a pas l'habitude d'imputer immédiatement toutes les dépenses de ces guerres au revenu. Les Etats-Unis ne l'ont pas fait, ils ne pouvaient le faire, mais ils ont laissé ces dépenses au compte du capital, et il s'est écoulé des années avant qu'ils n'aient commencé à réduire leur dette. Ce n'est qu'au bout de quatorze ans qu'ils sont revenu aux paiements en espèces.

Je crois avoir démontré d'une manière concluante que nous n'avons pas trop lieu de nous alarmer en présence du fardeau qui pèse aujourd'hui sur le pays pour couvrir l'intérêt. J'ai démontré que jusqu'à 1885 le taux de l'intérêt *per capita* qui a pesé sur le pays a été moindre qu'il ne l'était en 1878, et qu'il n'a excédé que de 23 cents au plus celui qui existait en 1867, alors que le peuple était plus pauvre et incapable de payer.

J'ai fait voir qu'en retranchant les dépenses extraordinaires et celles qui ne constituent pas une taxation, l'augmentation des dépenses de 1867 à 1885 a été comparative-ment insignifiante, d'un peu plus de \$1,000,000. De sorte que, M. l'Orateur, je ne crois pas que nous devions entendre parler davantage de l'augmentation de la taxation de \$13,000,000 à \$34,000,000 ou \$35,000,000 dans l'espace de dix-huit années. Il leur faut d'abord, M. l'Orateur, convaincre celui qui est engagé dans les affaires et les occupations de la vie, et qui dépense \$35 pour un habillement,